# Réaménagement résidentiel et industriel

## Bâtir sur les anciennes carrières


**120** **Réaménagement résidentiel et industriel,** bâtir sur les anciennes carrières

**122** Un havre de paix à la carrière de **Misy-sur-Yonne (77)**

**124** Être à l'écoute des changements des besoins du territoire à la carriere de **Millery-Garon (69)**


**Parc résidentiel de loisirs *Les Forestières du Lac*, destiné à une clientèle recherchant un hébergement de week-end, à moins de 100 km de Paris à Misy-sur-Yonne (77).**
***Photo © Les forestières du lac***

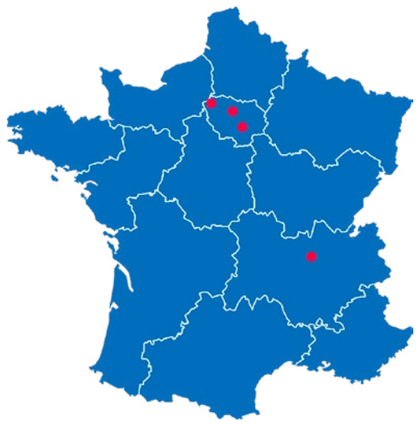
# Bâtir sur les anciennes carrières

## Réaménagement résidentiel et industriel

Certaines anciennes carrières ont pu être identifiées par les acteurs locaux comme des opportunités pour des projets utiles à la collectivité. À ce titre, elles ont pu servir également comme un espace à potentiel d'aménagement à vocation résidentielle ou à vocation économique, notamment lorsqu'elles sont placées sur des secteurs à fort développement comme l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. Lafarge, incluant ses anciennes filiales, a notamment été un grand acteur à la fois dans la production de granulats mais également dans l'aménagement urbain et industriel.

Après la Seconde Guerre Mondiale, les bords de l'Yonne et de la Seine ont fait l'objet d'extractions de matériaux. L'un des exemples les plus représentatifs se situe sur la commune de Créteil, dont le réaménagement a suivi et accompagné les orientations de la région Île-de-France datant de 1965. **Sur l'ancienne carrière, un grand centre urbain a donc été construit, et est aujourd'hui la préfecture du Val-de-Marne.** Le remblaiement de la carrière a pu être assuré par l'accueil des matériaux de terrassement issus des chantiers franciliens.

Autour d'un plan d'eau de loisirs central, une préfecture, un palais de justice, un centre commercial ont pu être bâtis sur les terrains de l'ancienne carrière, donnant à la ville une grande importance dans le développement du sud-est de Paris. **De plus, 180 ha d'espaces verts ont été créés et plus de 40 000 arbres ont été plantés pour améliorer le cadre de vie des 90 000 habitants de Créteil.**



***Carte des sites Lafarge où des réaménagements résidentiels sont développés.***

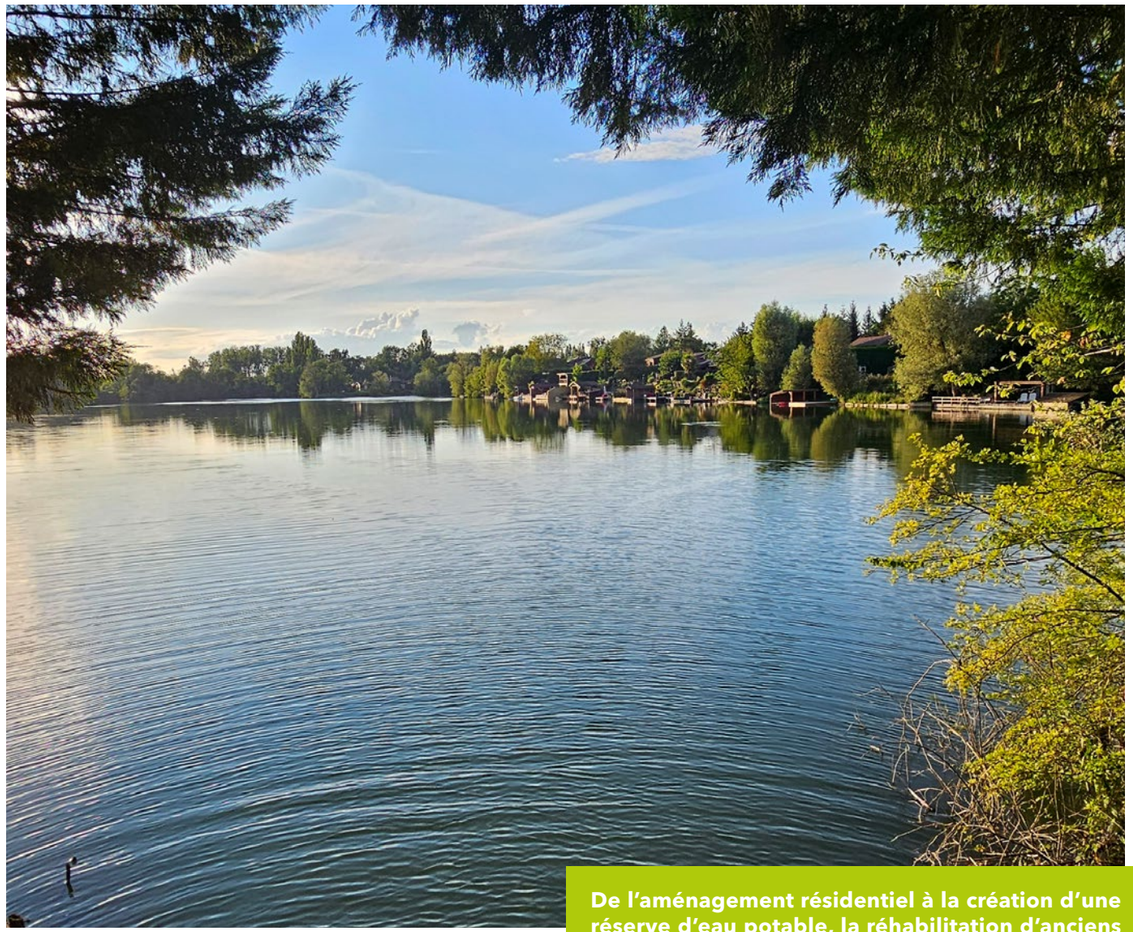
À plus petite échelle on retrouve des projets résidentiels sur les communes de Misy-sur-Yonne (77) et Saint-Fargeau-Ponthierry (77). **À Misy, l'ancienne carrière a été réaménagée en un parc résidentiel, *Les Forestières du Lac,* qui compte 153 chalets, en résidences principales ou secondaires,** dans un cadre de vie idéal avec son lac, sa plage et ses aménagements de loisirs. **À Saint-Fargeau-Ponthierry, en bord de Seine, c'est plus de 180 maisons qui ont pu être construites sur l'ancienne carrière.** Pour ce faire, environ 500 000 m³ de matériaux de remblais et 50 000 m³ de terres végétales ont été nécessaires. Dans ce nouveau quartier, un espace naturel, véritable poumon vert, accueille un plan d'eau paysager de 5 ha, 20 000 arbres ainsi que 34 ha de pelouses. Enfin, les berges de la Seine ont été reconstituées avec des terres végétales, puis engazonnées.

Près de Lyon, la réhabilitation de la carrière de Millery-Garon (69) illustre une toute autre approche. Exploitée depuis le début du XXe siècle jusqu'en 2012, la carrière a fait l'objet de multiples révisions de ses plans de réaménagement.

**En 1995, face aux préoccupations environnementales grandissantes,** un projet de *Parc de la Nature* comprenant des sentiers et des observatoires avait été initialement proposé. Cependant, la découverte progressive de la nappe phréatique du Garon et la nécessité de protéger l'eau potable ont conduit à une réorientation du site vers la préservation de cette ressource. **En 2012,** la carrière a été rétrocédée aux syndicats d'eau potable MIMO et SIDESOL afin de **sécuriser cette réserve précieuse d'eau potable** pour l'agglomération lyonnaise. **Le réaménagement du plan d'eau s'est accompagné de plantations adaptées. En 2022, l'ensemble du périmètre de l'ancienne carrière a été classé en ZNIEFF de type I Carrière du Garon.**



***Les zones agricoles accueillent des vergers.***



***Les résidences des Forestières-du-Lac bordant le plan d'eau issu de l'extraction de carrière à Misy-sur-Yonne (77).***
***Photo © Les forestières du lac***

**De l'aménagement résidentiel à la création d'une réserve d'eau potable, la réhabilitation d'anciens sites industriels Lafarge accompagne le développement économique et démographique des territoires. Ces réaménagements, adaptés aux besoins et aux contraintes des régions, s'intègrent dans des paysages urbains et ruraux en constante évolution.**

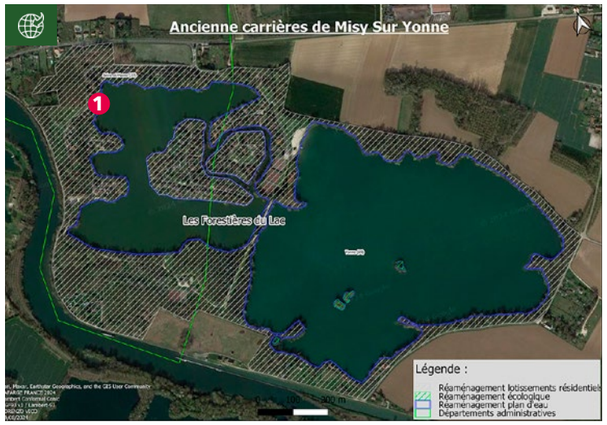
# Carrière de Misy-sur-Yonne

## Un havre de paix



*Île-de-France*

La carrière de **Misy-sur-Yonne (77)**, située en amont de la confluence de la Seine et de l'Yonne, et **à proximité de la forêt de Fontainebleau**, occupait **une superficie de 100 ha**. Ce site se trouve **au sein d'une ZNIEFF de catégorie I et II,** ce qui souligne l'importance de sa biodiversité et la nécessité de sa protection.




***Ancienne carrière de Misy-sur-Yonne.***

**L'exploitation du site en carrière de matériaux alluvionnaires par Lafarge prend fin en 1971.** Compte tenu de la nécessité de réaménager ce site, tout **en préservant son environnement naturel** et en promouvant **le tourisme local, Lafarge lance un projet ambitieux en collaboration avec une filiale immobilière de la Caisse des Dépôts et Consignations.**

Les travaux de réaménagement ont débuté par des études visant à garantir **une intégration harmonieuse du site dans le paysage** tout en protégeant **la biodiversité locale**. Ainsi est né **le projet du parc résidentiel de loisirs** *Les Forestières du Lac*, destiné à une clientèle recherchant un hébergement de week-end à **moins de 100 km de Paris**. Dès 1978, **40 000 arbres,** comprenant aulnes, bouleaux, hêtres et pins, sont plantés sur le site. Sur les 100 ha disponibles, **40 ha sont aménagés autour d'un plan d'eau central** pour accueillir des chalets construits en bois, dans une optique d'**architecture forestière**.

Le parc résidentiel abrite aujourd'hui plus de **110 chalets**, chacun situé sur une parcelle individuelle de **200 à 400 m²**. Des infrastructures collectives ont également été mises en place, telles qu'un **club-house**, des **terrains de tennis**, une **plage privée** et des **appontements**. Des canaux ont été créés pour permettre à chaque propriétaire de bénéficier d'un accès direct au lac.

**Un modèle de gestion collective innovant** a été mis en place, où chaque propriétaire de chalet devient également copropriétaire des équipements communs, **incluant le lac et les terrains de sport**. Ce mode de gestion en communauté assure la préservation durable du site.



*Parc des Forestières-du-Lac, vue d'automne du plan d'eau. Photo © Les forestières-du-Lac*

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

**CHIFFRES CLÉS**

**1971**
**Fin d'exploitation de la carrière**

**100 km**
**Distance entre le site et Paris**

**40 000**
**Arbres plantés**

**40 hectares**
**Aménagés autour du plan d'eau central**




***Les pontons aménagés donnent accès directements aux activités de loisirs sur le plan d'eau. Photo © Les forestières du lac***



***Les châlets installés en bordure de plan d'eau. Photo © Les forestières du lac***

**Achevé en 1981, le parc résidentiel de loisirs *Les Forestières du Lac* est aujourd'hui un site attractif, parfaitement intégré dans son environnement naturel. Ce réaménagement montre les modalités de conversion d'une ancienne carrière en un espace de vie harmonieux et respectueux de la nature.**

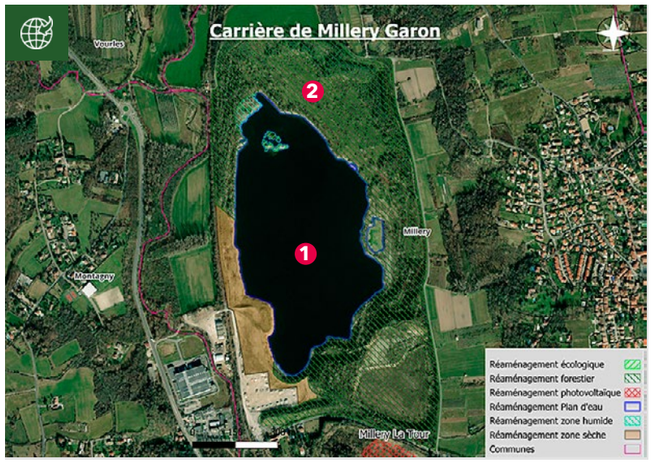
# Carriere de Millery-Garon

Être à l'écoute des changements des besoins du territoire



*Auvergne-Rhône-Alpes*

**La Carrière de Millery-Garon sur la commune de Millery (69) située à une dizaine de kilomètres au sud de Lyon était une exploitation majeure de son temps avec une superficie avoisinant les 100 ha.** Les premières extractions ont démarré au début du XXe siècle. Cette carrière est rentrée en pleine effervescence dans les années 1950 (lors du pic d'activité, 3 millions de tonnes de sables et graviers ont pu être extraites certaines années !). La dernière autorisation d'extension de cette carrière a été obtenue en 2004 après l'abrogation d'un périmètre de protection de captage AEP.




*Carrière de Millery-Garon.*

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

**CHIFFRES CLÉS**

1982
**Projet de création d'une base de loisirs**

1995
**Modification du projet de remise en état : évolution du projet d'une base de loisirs en un Parc de la Nature**

2012
**Fin d'activité d'extraction et rétrocession aux Syndicats des Eaux d'une réserve d'eau de secours**

100 hectares
**La superficie du site**

**En 2012, Lafarge acheva les extractions et la remise en état du site.** La carrière de Millery-Garon, avec une telle longévité, est un bel exemple des évolutions de visions au fil du temps, qui peuvent amener les acteurs locaux à redéfinir à plusieurs reprises le plan de réhabilitation d'un site industriel. Pour une carrière, une aussi longue vie mène à **des changements de pratiques, de visions, de besoins** et donc des changements de prévisions de **réaménagement,** parfois à plusieurs reprises comme ici.

À l'origine, il y avait plusieurs exploitants sur le site et aucun plan de réaménagement global n'avait été mis en place. **Il faudra attendre 1982 pour qu'un projet de base de loisirs soit envisagé avec la commune.**

**En 1995**, face aux enjeux environnementaux croissants, le plan de réaménagement du site de Millery-Garon évolue vers ***un Parc de la Nature*** avec **observatoires et sentiers de promenades**, répondant ainsi aux attentes sociétales concernant la reconversion des carrières.

Puis, progressivement, avec **la mise à découvert de la nappe phréatique du Garon et la prise en compte des enjeux liés à la préservation de la ressource en eau potable, la vocation ultime du site s'est orientée vers la préservation de cette ressource en eau de qualité.** Tout cela fera évoluer le projet de réaménagement final largement discuté avec le Syndicat Mixte d'aménagement des carrières de la Vallée du Garon. En 2012, la carrière de Millery-Garon est rétrocédée aux syndicats d'eau potable MIMO et SIDESOL. L'objectif de cet acte est, à terme de remettre en place des périmètres de protection de captage afin de **préserver cette ressource en eau potable de secours pour l'agglomération lyonnaise.**

Le réaménagement de ce plan d'eau réservoir s'est accompagné de plantations sur une partie de sa périphérie, sur un substrat pauvre et devant résister à un environnement hostile en été, avec la chaleur et la sécheresse. En effet, une **expérimentation avec l'Université de Lyon-I** qui a commencé dans les années quatre-vingt-dix a permis **d'associer des essences d'arbres avec des champignons capables de transformer l'azote de l'air en une forme consommable par les plantes.** 80 % des plantes introduites comme des aulnes cordés, des argousiers ou des genêts d'Espagne ont survécu au cours des années, se sont très bien adaptées et ont même montré une croissance remarquable malgré le contexte peu favorable.

**Le site a également été agrémenté par Lafarge d'un sentier santé faisant le tour du lac** et permettant la pratique sportive dans un cadre agréable. En 2022, tout le périmètre de la carrière est devenu **une ZNIEFF de type I *Carrière du Garon*** du fait de la zone humide et des fronts limoneux qui attirent des espèces remarquables, comme le guêpier d'Europe, le pélodyte ponctué, et le castor d'Europe.




***Les plantations expérimentales de l'Université de Lyon-I ont permis de végétaliser à long terme la périphérie nord du plan d'eau.***




***La nappe phréatique du Garon est mise à nu à l'endroit de l'ancienne carrière.***

**Après des décennies d'extraction de sables et graviers et plusieurs projets de remise en état successifs, c'est finalement un plan d'eau à vocation naturelle protégée qui a été restitué aux Syndicats des Eaux, en vue d'assurer la protection d'une réserve d'eau potable de secours.**